

œNO-NEWS

DES CÔTES DE BOURG



AVRIL 2017

Agenda

Avril

- 1 : Assemblée Générale du Syndicat et de l'EURL
2 : Primeurs au Grand Théâtre de Bordeaux
2, 9, 16, et 23 : Réception groupes *Amawaterways*
9 : Frappadingue à Bourg
12 : Bernard Sirot déguste les 2016 pour *Vino Magazine*
14 : Philippe Maurange déguste les 2016 pour *la Revue des Vins de France*
18 : Partenariat CGR Le Français
18 au 22 : Partenariat de la pièce « Soif » à Bordeaux
21 et 22 : Challenge International au Palais des Congrès de Bordeaux
30 : Chapitre de la Connétablie au Bar à Vins et à la Citadelle de Bourg

Mai

- 7, 21, et 28 : Réception groupes *Amawaterways*
13 et 14 : Portes Ouvertes en Côtes de Bourg
17 : Apéro concert au Grand Théâtre



- 18 : Réouverture du Bar à Vins + soirée concert
22 au 24 : Salon Top Wine Pékin
22 : Conférence de presse, *Spicy Bike'N Trail des Côtes de Bourg*
Week-end 13-14 : Partenariat Match Girondins Bx-Marseille
20 : La Pastourelle à Salers, stand AOC
26 : Fermeture du Syndicat Viticole, la Boutique sera ouverte

Juin

- 13 : votre ODG audité sur le terrain par Quali-Bordeaux
10 : Rallye des Côtes de Bourg
10 au 12 : Citadelles du Vin
18 au 21 : Vinexpo Bordeaux
22 au 25 : Festival Vie Sauvage

Juillet-août

- 14 juillet : *Spicy Bike'N Trail des Côtes de Bourg*
5 août : 6^{ème} Nuit du Terroir organisée par les Jeunes Agriculteurs de l'appellation
14 août : Fermeture du Syndicat Viticole, la Boutique sera ouverte

Nouveaux

Conseil d'Administration Président et Bureau

Au cours de l'assemblée Générale du 1^{er} avril 2017, les Délégués Communaux ont élu les 21 membres du Conseil d'Administration du Syndicat Viticole des Côtes de Bourg :

David Arnaud, Rémi Bergon, Caroline Cassat, Laurent Chassin, Isabelle Chety, Bernadette Cottavoz, Stéphane Donze, Damien Dupuy, Rémy Eymas, Jean-Samuel Eynard, Eric Feillon, Bruno Gravino, Florence Grellier, Damien Labiche, Vincent Letourneau, Lionel Lorente, Hugues Mallet, Michel Migné, Olivier Noailles, Roland de Onffroy, Emmanuel Sou.

Auxquels s'ajoutent les présidents de caves ou représentants : Patrick Bertin, Christophe Doucet, Dominique Raimond, Christian de Subercasaux.

Les Jeunes Agriculteurs ont proposé 2 Administrateurs Stagiaires : Amélie Osmond et Pierre Pauvif (validés lors du CA du 10 avril).

A l'issue de la réunion du 10 avril un bureau a été élu.

Président : Stéphane Donze

Vice-Présidents : Jean-Samuel Eynard et Hugues Mallet

Trésorière : Florence Grellier

Trésorier adjoint : David Arnaud

Secrétaire : Bernadette Cottavoz

Secrétaire adjoint : Damien Labiche

Membre : Michel Migné.

Les responsables sont :

Commission de Promotion : Hugues Mallet avec David Arnaud adjoint et Damien Labiche (plan local)

Commission Technique : Michel Migné avec Vincent Letourneau adjoint

Boutique et salle de réception : David Arnaud

Service Capsules : Stéphane Donze.

Vinexpo Bordeaux 2017

Echantillons

Espace Free Tasting



L'appellation participera à l'édition 2017 qui aura lieu du 18 au 21 juin

Hall 1 - BC 333.2.

6 viticulteurs tiendront un stand aux côtés de l'*Espace Free Tasting* offrant ainsi un maximum de visibilité au pôle Côtes de Bourg qui sera pour la première fois dans le Hall 1 (30 m² au total).

Pour présenter votre vin (une cuvée par exploitation) à l'*Espace Free Tasting*, animé par les permanents de la Maison du Vin, il suffit d'apporter au Syndicat une bouteille avec le prix professionnel HT départ propriété, accompagnée de la fiche technique de la cuvée, au plus tard le **29 mai 2017**.

Si vous avez déjà présenté ce vin lors d'un Espace Free Tasting en 2017, il n'est pas utile d'apporter une bouteille échantillon.

Il n'y a plus d'invitations « papier » pour ce salon. Les viticulteurs désirant des « e-invitations » doivent en faire la demande auprès de Didier Gontier à info@cotes-de-bourg.com avant le **31 mai 2017** en précisant le nombre souhaité et votre adresse mail (4 invitations maxi seront envoyées gratuitement par propriété). Sans réservation au préalable, après le 31 mai, le Syndicat Viticole ne pourra plus envoyer d'« e-invitations » aux viticulteurs.

Salons Export 2017

Vous pouvez, dès à présent, vous inscrire aux derniers salons à l'export où l'appellation sera présente en novembre 2017 (ProWine China à Shanghai et Hong Kong Wine Fair), auprès de Didier Gontier à info@cotes-de-bourg.com

Bar à Vins



Le

Bar à Vins rouvrira ses portes le jeudi 18 mai, jusqu'au samedi 30 septembre. Nouveautés 2017 :

- il sera ouvert les jeudis, vendredis et samedis de 18h à 23h.
- Michel Rives sera le responsable du lieu pour la saison et sera donc à vos côtés durant les soirées. Il s'occupera des encaissements et du rangement de la salle.
- L'accompagnement gastronomique va être simplifié.

Comme l'année dernière, la carte des vins changera toutes les 2 semaines et vos références à la Boutique (en blanc, en rouge et en rosé) seront mises en avant lors de vos participations.

Nous avons besoin de 2 vigneron par soir, de 17h45 à 23h.

N'hésitez pas à inscrire toutes les dates où vous êtes disponibles sur le lien

<https://goo.gl/forms/q3O1LA2IYAUmq1R2>. Alice Massol confirmera par email votre inscription.

Renseignements complémentaires : oenotourisme@cotes-de-bourg.com

Amawaterways



La compagnie de croisières Amawaterways a renouvelé sa confiance à la Maison des Vins des Côtes de Bourg. Nous recevrons donc tous les dimanches entre le 2 avril et le 19 novembre, un groupe de croisiéristes au Bar à Vins.

Nous recherchons, pour chaque date, deux vigneron parlant anglais* pour présenter chacun 2 vins.

Au programme : dégustation de vins avec accompagnements gastronomiques et animation musicale.

Horaires : de 16h15 à 19h.

Facturation des vins à EURL Maison des Vins avec en référence : Ama Waterways + date de la prestation au prix Boutique (-30%)

Gratification du vigneron à hauteur de 50 € TTC

Inscriptions sur le lien :

<https://goo.gl/forms/xtDfhjqZDX3ed2kH3>

Alice Massol confirmera par email votre inscription.

Renseignements complémentaires : oenotourisme@cotes-de-bourg.com

*Si possible. Pour ceux d'entre vous qui ne parlent pas anglais, l'équipe trouvera une solution.

Boutique



Permanences : des dates sont encore libres (les 17, 18 et 30 avril, ainsi que les 7, 8, 21, 27 et 28 mai).

Consultez le calendrier sur : <http://beta.doodle.com/poll/g6t446r2vermd49> et inscrivez-vous ou par mail : cotesdebourg.boutique@orange.fr ou par téléphone au 05 57 68 22 28.

Appel d'échantillons

Bibs de Bob blanc / rouge

Les stocks de bibs de Bob blanc et rouge arrivent à épuisement. Si vous souhaitez présenter votre vin pour un

nouveau conditionnement, merci d'apporter une bouteille échantillon au Syndicat en indiquant votre prix HT au litre pour un volume de 5 ou 10 hl selon la couleur **au plus tard le 27 avril 2017**.

Bordeaux rosé / Crémant de Bordeaux

Si vous souhaitez présenter votre vin AOC Bordeaux rosé et/ou Crémant de Bordeaux à la Boutique, merci d'apporter une bouteille échantillon au Syndicat en indiquant votre prix départ propriété HT **au plus tard le 27 avril 2017**.

Portes Ouvertes

13 et 14 mai 2017



Si cela n'est pas déjà fait, merci de nous communiquer les animations mises en place dans vos exploitations à l'occasion des Portes Ouvertes

(expositions, repas...) afin d'informer les visiteurs de la Boutique et du site Internet.

Le dépliant « version papier » est disponible.

Le plan média s'appuie principalement sur des insertions presses (Sud-ouest, Haute Gironde), des « sucettes abribus » avec Clear Chanel dans Bordeaux intramuros, complété par le réseau d'Ellipse Affichage (Grandes surfaces principalement) et une campagne radio avec notre partenaire RTL2.

Tout au long du week-end, l'accueil aura lieu au Bar à Vins de la Maison des Vins de 10h à 19h sans interruption. L'Ecole du Vin du CIVB animera, dans ce même lieu, des ateliers d'initiations à la dégustation. (11 h : les Côtes de Bourg autrement ; 12h : les Côtes de Bourg blancs ; 15h : l'assemblage, faites votre Côtes de Bourg ; 16h : la magie Malbec. Tarif : 5 € par personne).

Seront également proposés :

- Des Apéros Vignerons à bord du bateau *Les 2 Rives* le samedi. Départs

du port de Bourg à 11h / 15h / 18h (durée de la sortie : 1h30)

▪ « Escapade en Côtes de Bourg »*, (nuit en chambre d'hôtes avec petit déjeuner, itinéraire de découvertes audioguidé, visites de la Grotte Pairnon-Pair, du Musée *Au temps des calèches*, de la Maison du Vin avec dégustation et cadeau de bienvenue).

▪ « Escapade Velovino en Côtes de Bourg »* (nuit en chambre d'hôtes avec petit déjeuner dans une propriété viticole de l'AOC avec visite de l'exploitation, location d'un vélo électrique avec circuit de découverte dans le vignoble).

*Réservations à Côtes de Bourg Tourisme : tél 05 57 68 31 76 - ot@cdc-cubzaguais.fr

Rallye Oenotouristique



Le rallye oenotouristique des Côtes de Bourg revient le 10 juin 2017. De nombreuses nouvelles surprises et des énigmes passionnantes attendent les concurrents. Inscriptions

des équipages jusqu'au 6 juin. Renseignements complémentaires à cotesdebourg.boutique@orange.fr ou au 05 57 68 22 28.

Chapitre de la Connétable 30 avril 2017



La Connétable de Guyenne en Côtes de Bourg célèbrera son chapitre annuel le 30 avril

prochain à la Citadelle de Bourg. Viticulteurs et amis sont invités à participer à cette journée.

Au programme : **8h30** : rendez-vous à la Maison du Vin des Côtes de Bourg avec casse-croûte vigneron, **10h00** : défilé dans Bourg, **10h30** : messe en l'église Saint Géronce de Bourg, **12h00** : présentation des dignitaires et intronisation des conseillers d'honneur, **13h00** : déjeuner.

Prix : 50 € TTC / personne.

Réservations auprès de Didier Gontier info@cotesdebourg.com dans la limite des places disponibles.

Girondins de Bordeaux



Il reste quelques places pour faire déguster votre vin à l'occasion du match Bordeaux – OM le week-end des 13 et 14

mai 2017 (date et horaire non communiqués). Inscriptions auprès de Didier Gontier à info@cotes-de-bourg.com (1 personne par propriété). Les nouveaux inscrits seront privilégiés.

Concours international "Best Of Wine Tourism"



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde, lance la 15^{ème} édition du grand concours international "Best Of Wine Tourism".

Les lauréats bénéficieront d'une promotion d'envergure et intégreront un réseau national et international de propriétés distinguées pour l'excellence de leur accueil.

Mettez votre propriété sur le devant de la scène en déposant votre candidature au plus tard le 31 mai 2017.

Informations et inscriptions sur www.bestofwinetourism.fr

ERP et accessibilité

Les propriétés viticoles qui font de l'accueil sont des Etablissements Recevant du Public (ERP, classés en différentes catégories en fonction du type et de la capacité d'accueil). Dans la majorité des cas, une salle de dégustation est considérée catégorie 5.

Responsable de toutes les personnes à l'intérieur de son local, le gestionnaire d'un ERP doit être en mesure d'assurer l'évacuation de ses clients et de ses

salariés en toute sécurité, en cas d'incendie notamment. Il doit aussi permettre à tous les clients ou usagers qui le souhaitent de pouvoir entrer et bénéficier de ses prestations, en rendant son local accessible.

Les ERP 5^{ème} catégorie accessibles au 1^{er} janvier 2015 doivent envoyer au Préfet du département une attestation d'accessibilité (disponible sur simple demande).

Un ERP qui n'était pas aux normes au 31 décembre 2014 devait faire l'objet d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Tout non-dépôt peut être sanctionné d'une amende administrative. Même si la date limite de dépôt était le 26 septembre 2015, il est encore possible de déposer un Ad'AP en justifiant son retard (fiche pratique sur simple demande).

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les Ad'AP permettent à tout gestionnaire d'ERP ou d'Installation Ouverte au Public (IOP) de poursuivre ou réaliser l'accessibilité de son établissement dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005.

Renseignements complémentaires :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/ladap-agenda-daccessibilite-programmee#e1>

La Pastourelle 2017

Des viticulteurs se déplaceront le 20 mai prochain à Salers à l'occasion de la 19^{ème} édition de *La Pastourelle* (aux côtés des membres du



Comité de Jumelage Bourg-Salers). Plus de 3000 sportifs sont attendus (randonnée, course à pied, VTT). Des bouteilles de Côtes de Bourg seront offertes lors de la remise des prix.

Si vous souhaitez faire déguster votre vin à cette occasion, contactez Sylvie Couvidat au Syndicat.

GDON du Bourgeois

L'arrachage des ceps contaminés (Flavescence Dorée et/ou Bois Noir), devant être effectué avant le 31 mars 2017, l'attestation de fin de travaux doit

être renvoyée **le plus rapidement possible**, si cela n'est pas déjà fait, au GDON du Bourgeois (1 place de l'Eperon 33710 Bourg sur Gironde). Un contrôle terrain sera effectué fin avril par le GDON.

En août, des personnes prospectoront le canton pour détecter les pieds contaminés, après une formation assurée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles. Un état des lieux précis de l'étendue de la maladie dans notre vignoble sera établi afin de préciser le périmètre de lutte. Si vous connaissez des personnes intéressées pour ces travaux, elles peuvent déposer leur candidature, dès à présent, auprès du GDON du Bourgeois :

gdonubourgeois@orange.fr

Guide de l'agroécologie

Le guide de l'agroécologie en viticulture, réalisé conjointement par l'IFV et l'INAO est disponible à l'aide du lien : <http://www.inao.gouv.fr/A-la-Une/Presentation-du-Guide-de-l-agroecologie-en-viticulture>. Il a pour objectif de fournir des points de repère techniques pour tous les vignerons qui souhaitent, sur le plan individuel ou dans un cadre collectif, faire évoluer leurs pratiques, afin d'initier ou d'approfondir une démarche agroenvironnementale. Conçu de façon

très pratique, il regroupe des mesures d'application simples pour accompagner la filière vers des systèmes de production durables et performants.

Dématérialisation

La dématérialisation obligatoire du document d'accompagnement, nécessaire à la circulation des boissons et des alcools en suspension de droits d'accises, déjà effective depuis 2011 pour les mouvements de circulation intracommunautaire et à l'export (pays Tiers), sera étendue aux mouvements de circulation nationale, à compter du 1^{er} juillet 2017 (source : Douanes).

Ainsi à partir de cette date, l'usage obligatoire du document administratif électronique (DAE) sera généralisé à la circulation nationale, en suspension de droits, pour tous les alcools.

Utilisation abusive du logo de la DGCCRF



Attention, une société fictive *les Editions Officielles AFS* prétendent basée à Paris (boulevard de Courcelles, 75008 Paris Cedex) utilise le logo de la DGCCRF et reprend, pour partie, certaines de leurs publications pour proposer à des entreprises une

participation à une «opération pilote» visant à «contribuer à assurer un bon fonctionnement équilibré et transparent entre les services de la DGCCRF et l'entreprise» sollicitée.

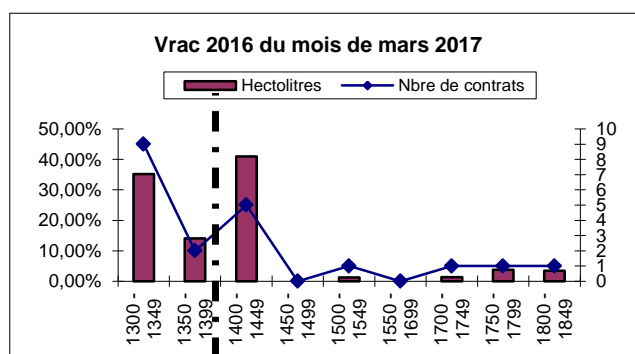
L'inscription de 9 000 € TTC, voire plus dans certains cas, semble correspondre à la publication d'un article dans un prétendu «Guide Officiel de la Répression des Fraudes». Or, ce guide n'existe pas. Jamais un service public tel que la DGCCRF ne sollicite la contribution à titre onéreux des entreprises à ses campagnes de communication.

Tentative d'escroquerie

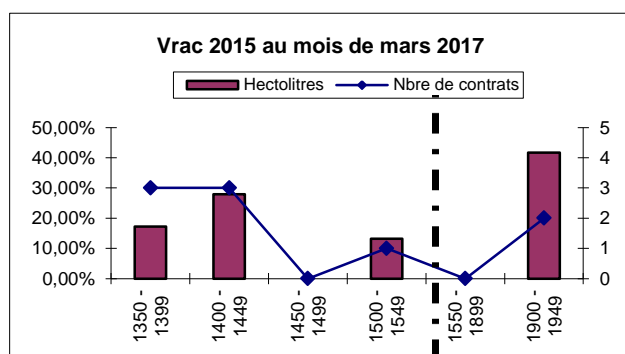
Prudence, si vous recevez un mail d'une société intitulée XI'AN DY Co Ltd (adresse : Zi (ou Zhi) kongsuo - n°16 Yong Song Road South Section- Yanta District - Xi'an- Shaanxi Province China)

Après vérifications, il apparaît que cette société, XI'AN DY Co Ltd, n'est pas enregistrée auprès de l'AIC. Son existence et son adresse sont introuvables dans l'annuaire officiel. Actuellement en Chine, plusieurs «sociétés» frauduleuses sont basées dans la ville de Xi'an. (Flash CIVB n° 14).

Les cours du mois de mars



1396 €/T de Moyenne 20 contrats 7271 hectolitres



1614 €/T de Moyenne 9 contrats 1512 hectolitres

Rendu-Mise 2015 : 692 hl à 1650 €/T de moyenne, 4 contrats

Rendu-Mise 2016 : 3705 hl à 1497 €/T de moyenne, 6 contrats

Syndicat Viticole des Côtes de Bourg

1, place de l'Eperon 33710 Bourg sur Gironde – Tél : 33 (0)5 57 94 80 20

Fax : 33 (0)5 57 94 80 29

e-mail : info@cotes-de-bourg.com – www.cotes-de-bourg.com